

## Procès verbal du conseil d'école du 5 juin 2020

Circonscription IEN  
MOLSHEIM

ECOLE  
ELEMENTAIRE  
PUBLIQUE ETS

Affaire suivie par  
M. ARGELLIES  
Philippe  
Téléphone  
0388472027

Courriel  
ce.0671255A@ac-  
strasbourg.fr

Adresse  
1 PLACE DE LA  
MAIRIE  
67420  
PLAINE

Présents :

- Jean-Marc Chipon, maire
- Odile Fuchs, 1<sup>ère</sup> adjointe au maire
- Séverine Verry, conseillère municipale
- Cyrielle Latuner, Carine Hisler, Claire Velluet, représentants des parents d'élèves.
- Nathalie Hisler, Sandra Guth, Magali Mathieu, Philippe Argelliès (directeur), enseignants

Absents excusés :

- Véronique Weibel, inspectrice de l'Education nationale
- Christelle Grandadam, représentante des parents d'élèves

### 1./ Accueil

Le directeur de l'école souhaite la bienvenue au nouveau maire, à la 1<sup>ère</sup> adjointe et à la conseillère municipale. Il exprime le souhaite que la collaboration entre l'école et la mairie se passe bien.

Il donne à chaque participant le règlement intérieur de l'école, la partie du règlement type départemental concernant le conseil d'école, le projet d'école, le protocole sanitaire de l'école, l'état des effectifs, l'édition historique des dépenses, le dernier relevé bancaire de la coopérative scolaire et le règlement de la garderie.

Aucun autre point n'est ajouté à l'ordre du jour.

### 2./ Approbation du PV précédent et ordre du jour

Le procès verbal du conseil d'école du 15 novembre 2019 est approuvé à l'unanimité.

### 3./ Réouverture de l'école et protocole sanitaire

Le directeur commente rapidement le protocole sanitaire. Les gestes barrières sont bien appliqués à l'école. Deux employées communales constamment présentes à l'école facilitent beaucoup le lavage des mains et la désinfection des lieux et objets. Durant le confinement, le suivi des élèves s'est bien déroulé. Depuis le retour à l'école, les élèves restant à la maison continuent d'être suivis à distance par leur enseignant. Les parents d'élèves délégués confirment que le suivi était bien organisé.

#### 4./ Effectifs prévisionnels

### Année scolaire 2020-2021

Niveau	Classes	Effectifs totaux
PETITE SECTION	classe maternelle - MATHIEU Magali	7
MOYENNE SECTION	classe maternelle - MATHIEU Magali	11
GRANDE SECTION	classe maternelle - MATHIEU Magali	8
COURS PREPARATOIRE	CP-CE1 - GUTH Sandra	8
COURS ELEMENTAIRE 1ERE ANNEE	CP-CE1 - GUTH Sandra	7
COURS ELEMENTAIRE 1ERE ANNEE	CE1-CE2 - HISLER Nathalie	4
COURS ELEMENTAIRE 2EME ANNEE	CE1-CE2 - HISLER Nathalie	15
COURS MOYEN 1ERE ANNEE	CM1-CM2 - ARGELLIES Philippe	3
COURS MOYEN 2EME ANNEE	CM1-CM2 - ARGELLIES Philippe	11
	<b>TOTAL DES EFFECTIFS CONSTATÉS</b>	<b>74</b>

#### 5./ Activités de l'école

Le confinement et le protocole sanitaire n'ont pas permis d'organiser de nombreuses sorties et manifestations : manifestations sportives de l'association Haute-Bruche Ecoles, sortie avec la LPO et la maison de la nature, badminton, sortie aux musées à Strasbourg, théâtre, cinéma, rencontre avec les correspondants, Ecoles qui chantent et la kermesse.

Le projet d'école est en place pour trois ans et l'an prochain les enseignants espèrent pouvoir organiser de nombreuses sorties et manifestations.

#### 6./ Association Récré Loisirs, section Ecole en fête

Claire Velluet, présidente de l'association Récré-Loisirs, présente l'association et notamment la section Ecole en fête qui soutient l'école financièrement en organisant la fête de Noël et la kermesse d'été. La vente de fleurs n'a pas pu être organisée. La vente de fromage a été retardée. Le centre aéré n'aura pas lieu.

Les enseignants remercient Claire Velluet pour tout ce qui est fait pour les enfants de l'école.

#### 7./ La garderie

Le directeur demande aux élus si la garderie sera encore en place à la prochaine rentrée. Le maire de la commune explique que ce point sera prochainement étudié par les nouveaux élus.

Tous les parents mettant leur enfant à la garderie ne respectent pas le règlement, notamment en ce qui concerne le délai minimum pour prévenir les employées communales. Mme Latuner suggère de

modifier le règlement pour éviter ces problèmes à l'avenir.

#### **8./ Finances**

Il reste 3703,22 euros sur le compte en banque Caisse d'Epargne de la coopérative scolaire.

Le crédit de fonctionnement de la mairie est de 6 500 euros par an.

Magali MATHIEU, secrétaire de séance :

Le directeur,  
Philippe ARGELLIES